

## Naissance d'une association interprofessionnelle du livre.

### **Le PILE : Partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique**

Le 11 janvier 2012 a été créé un Partenariat interprofessionnel, sous forme juridique « d'association momentanée », regroupant les associations suivantes :

pour les éditeurs et distributeurs

- **ADEB (Association des Editeurs belges asbl)**
- **ELC (Espace Livre et Création asbl)**

pour les auteurs

- **Maison des auteurs asbl** (bénéficiant de la collaboration et du soutien de la SACD, de la SCAM et de la SOFAM, sociétés d'auteurs agréées comme ORUA).

pour les libraires

- **Le SLFB (Syndicat des libraires francophones de Belgique asbl)**

Ce partenariat interprofessionnel, le premier en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) depuis la dissolution du Cercle de la Librairie il y a une vingtaine d'années, est née de l'initiative d'un groupe d'experts (dont l'activité sera décrite ci-après), nommés par la Ministre de la Culture et chargés de réfléchir aux perspectives de développement numérique de la chaîne du livre. Il a semblé important en effet que les enjeux que représente cette mutation technologique majeure dans les échanges de savoir et de culture fassent l'objet d'une réflexion commune et si possible d'une mutualisation des moyens pour en assurer une mise en œuvre créatrice d'emploi, de diversité culturelle et de valeur en FWB.

Les missions du PILE ne se limiteront bien sûr pas au numérique. Toutes les questions afférentes aux métiers qu'il rassemble et se propose de représenter, et notamment les relations entre les acteurs qui le composent, sont susceptibles d'y être étudiées et débattues.

#### **Le contexte**

En juin 2010, Madame la Ministre Fadila Laanan a lancé un plan de développement numérique de la chaîne du livre, dans le but de dégager des axes prospectifs d'actions innovantes dans les domaines de la création, de la production, et de la diffusion des œuvres de culture et de connaissance.

L'arrivée du numérique représente bien plus qu'un nouveau mode d'accès aux œuvres. De leur conception à leur usage final, les œuvres numériques bouleversent les pratiques, et entraînent une recomposition des rapports entre les acteurs de la chaîne du livre, conduisant ceux-ci à repenser leurs métiers. Ces bouleversements atteignent aussi de plein fouet la propriété intellectuelle, dans l'exercice des droits comme dans la piraterie ou les échanges non autorisés.

#### **Il y a urgence !**

Les opérateurs de la chaîne du livre en Fédération Wallonie Bruxelles sont en effet confrontés, dans toutes les facettes de leurs métiers, à une mutation numérique déjà très avancée dans certains secteurs et qui s'accélère en raison de deux facteurs : la rapidité de l'évolution technologique et la dynamique amorcée par de nouveaux acteurs de grande taille issus de l'univers informatique (Amazon, Google, Apple, etc.). Ajoutons à cela le décroissement géographique, induit par les nouveaux supports de diffusion des œuvres, qui oblige à revoir les contours du marché.

#### **Une mission d'experts**

Pour répondre à ces défis, en octobre 2011 a été constitué un groupe d'experts chargé de définir les enjeux stratégiques auxquels doivent faire face ces opérateurs, ainsi que les axes dans lesquels ils

doivent s'engager afin d'assurer leur transition vers le numérique et favoriser, demain, l'accessibilité de tous au savoir et à la connaissance. Ces axes devaient envisager :

- la définition des orientations technologiques à suivre pour la production numérique et la commercialisation d'œuvres de connaissance et de culture, tout en garantissant la gestion et la protection des droits y afférant ;
- les opportunités de désenclavement des secteurs (éditeurs, distributeurs, libraires, secteurs marchand et non marchand), en favorisant la création de plateformes entrepreneuriales, la mutualisation des moyens nécessaires, et le développement de synergies entre tous les acteurs de la culture, de l'enseignement et de l'information ;
- de définir le cadre de formations continuées des professionnels ;
- et plus globalement de définir les actions que la FWB pourrait supporter et soutenir, si nécessaire en faisant évoluer rapidement ses modes d'intervention et de subventionnement.

Ce groupe d'experts, dit le « GEN », est constitué de 5 personnes : Pascal Francq, Philippe Goffe, Tanguy Habrand, Georges Hoyos, Frédéric Young, représentant différents métiers du livre et mandatés à titre personnel compte tenu de leur expérience et non en tant que représentants d'associations professionnelles.

### **Une première initiative**

Très vite, et dès la première réunion de ce groupe de travail, s'est imposée l'idée de mettre en place une **veille technologique, éditoriale et commerciale** afin de permettre aux différents métiers du livre :

- de penser leurs futurs projets en fonction de ces mutations ;
- d'organiser leurs équipes (internes et externes) ;
- de réaménager leurs modes de fonctionnement en ce compris la mise en œuvre de partenariats.

Il a tout de suite été évident que cette veille professionnelle devait être de haut niveau et ouverte à tous les opérateurs de la FWB. Une subvention a donc été demandée à la Ministre de la Culture, afin d'assurer le financement des actions prioritaires suivantes :

- La mise en place d'un outil de veille

Cet outil est destiné à identifier, collecter, catégoriser et mettre à disposition des opérateurs les informations professionnelles indispensables à l'évolution de leurs métiers, qu'elles soient technologiques, juridiques, commerciales... et ce tant sur base transversale que spécifique aux différents métiers et fonctions.

Cet outil, sous forme d'un site Internet pouvant assurer l'intelligence compétitive nécessaire, sera alimenté à partir d'informations disponibles gratuitement ou contre paiement auprès de banques d'informations spécialisées et à partir des contributions d'experts mobilisés à cette fin. L'outil servira de plate-forme pour le partage d'informations entre les différentes catégories d'opérateurs, et en particulier, les associations professionnelles qui procèdent déjà à une veille. L'outil pourra également être alimenté par des acteurs extérieurs (membres de l'administration, monde académique, etc.) afin de diversifier les sources d'information.

Cet outil devra être disponible dès juin 2012.

- La conception et l'organisation de formations initiale et continues  
La situation vécue par de nombreux opérateurs en FWB impose de leur donner les bases leur permettant de tirer parti des informations fournies par l'outil de veille. Cette formation devra par ailleurs être continue, et donner accès, suivant des modèles préalablement validés, à des sessions de formations plus pointues, assurées par des professionnels reconnus, en fonction des différents métiers : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, rédacteurs, etc.

Les premières formations démarreront en juin 2012 et porteront sur les aspects de production, transformation et exploitation. Elles seront construites à partir de l'analyse de projets existants, qui doivent permettre d'aborder les technologies utilisées et leur application concrète dans les différents métiers de la chaîne du livre.

- La mise en place d'une cellule d'observation des marchés.  
La réalité des marchés numériques et de leurs évolutions constitue une des inconnues majeures à laquelle les opérateurs sont confrontés. Leur capacité à entrer dans le monde du numérique, à s'y adapter, ou à définir avec pertinence leurs orientations stratégiques, dépendra aussi de leur compréhension des marchés, et notamment des demandes des consommateurs. L'objectif serait de pouvoir présenter trois trimestres d'observation lors de la journée de présentation des rapports d'instances d'avis en 2013.

### **La création d'un Partenariat interprofessionnel**

Pour mettre en œuvre ces projets, il a été décidé de créer un partenariat interprofessionnel regroupant les associations professionnelles de différents constituants de la chaîne du livre : les auteurs, les éditeurs et distributeurs, les libraires : le PILE, présidé par Philippe Goffe.

Les ambitions du PILE sont les suivantes :

- organiser le dialogue et la solidarité interprofessionnels en portant une attention particulière à l'émergence des nouveaux acteurs et des nouveaux usages,
- représenter les métiers du livre auprès des pouvoirs publics et les promouvoir auprès des publics,
- contribuer aux réflexions et participer à l'élaboration de toutes mesures visant à garantir et promouvoir la diversité culturelle dans le domaine du livre et de la lecture,
- faire advenir des mesures sectorielles appropriées essentielles à la survie des professionnels, notamment alors que s'accroissent des mutations techniques, professionnelles et commerciales de grande ampleur,
- assurer le cas échéant une participation professionnelle belge francophone aux débats européens et internationaux,
- contribuer à l'information et à la formation des professionnels,
- faire face aux défis de la numérisation pour tous les acteurs du livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contact : [partenariat.ile@gmail.com](mailto:partenariat.ile@gmail.com)